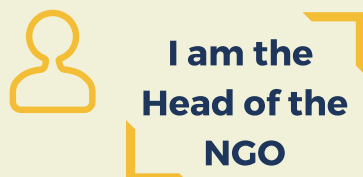


How can an NGO representative attend meetings at the Palais des Nations?

Some 12,000 meetings take place at the Palais des Nations every year: sessions, conferences, workshops and talks. Some are UN meetings, some are meetings organized by Permanent Missions, NGOs, International Organizations or other entities. Most of these meetings are accessible to NGO representatives. How to attend these meetings ?



1

My NGO is in consultative status with ECOSOC

Contact the Head or secretariat of your NGO for advice

2

In the beginning of each year, renew annual accreditation for yourself and your NGO representatives to receive grounds passes to access public meetings at the Palais des Nations :

1. Pre-register on iCSO database
 2. Send a letter on the NGO letterhead signed by the President or CAO to ungeneva.ngoliaison@unog.ch or by fax at + 41 22 917 0583
- More information: <http://www.unog.ch/ngo/accreditation>

My NGO has special association with UNCTAD, UNECE, ILO or WHO, Please contact respective entity

or
Attend meetings that do not require consultative status, e.g. session of Treaty Bodies, Social Forum, Library events, etc. Please contact respective organizer

or
Learn how to apply for consultative status with ECOSOC: <http://csonet.org/?menu=34>

Give us 3 business days to process your requests.

3

Participate in public meetings as well as sessions of intergovernmental bodies, e.g. Human Rights Council and its related mechanisms.

From 2017, registration to meetings at the Palais des Nations is done through a new conference management platform called INDICO: <https://reg.unog.ch/>

There are two steps in the registration procedure: 1) creation of a profile, and 2) selection of a meeting to attend. More information and modalities of participation are provided at relevant meeting webpage in INDICO.



UNOG does not issue invitations or cover travel and accommodation costs.



Public meetings may be webcast at: <http://webtv.unog.org/>
Dial-in to listen by phone at + 41 22 9170901



Useful links:

- iCSO database: <http://esango.un.org/civilsociety/login.do>
- Calendar of meetings at UNOG: <http://www.unog.ch/calendar>
- UNOG, NGO Liaison Unit: <http://www.unog.ch/ngo>

Comment les représentants d'ONG peuvent participer aux réunions du Palais des Nations ?

Chaque année, quelques 12 000 réunions ont lieu au Palais des Nations : sessions, conférences, ateliers et discussions. Certaines d'entre elles sont des réunions organisées par des Missions permanentes, des ONG, des organisations internationales ou d'autres entités. La plupart de ces réunions sont accessibles aux représentants d'ONG. Comment y participer?



Je suis le
Responsable
de l'ONG

Oui

Non

1

Mon ONG est dotée du statut consultatif auprès de l'ECOSOC

Contactez le responsable ou le secrétariat de l'ONG pour être informé

Oui

Non

2

Tous les ans, en début d'année, veuillez renouveler votre accréditation annuelle ainsi que celle des représentants de votre ONG afin de recevoir des badges d'accès pour participer aux réunions publiques au Palais des Nations :

1. Enregistrez-vous dans la base de données iCSO
2. Envoyez une lettre à en-tête officielle de l'ONG signée par le Président ou le Directeur administratif à ungeneva.ngoliaison@unog.ch ou par fax au + 41 22 917 0583
→ Pour plus d'informations : <http://www.unog.ch/ngo/accreditation>

Mon ONG est dotée d'un partenariat spécial avec la CNUCED, la CEE-ONU, l'OIT ou l'OMS. Veuillez s'il vous plaît contacter l'entité en question

ou

Participez à des réunions pour lesquelles le statut consultatif n'est pas requis, comme par exemple, une session des Organes de traité, du Forum social, une discussion à la Bibliothèque, etc.

Veuillez s'il vous plaît contacter l'organisateur de la réunion en question

ou

Consultez la procédure à suivre pour obtenir le statut consultatif auprès de l'ECOSOC sur : <http://csonet.org/?menu=34>



Vos demandes seront traitées dans un délai de 3 jours ouvrables.

3

Participez à des réunions publiques ainsi qu'à des sessions d'organes intergouvernementaux, telles que les sessions du Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes.

À compter de 2017, l'inscription aux réunions au Palais des Nations s'effectue via une nouvelle plateforme de gestion des conférences appelée INDICO : <https://reg.unog.ch/>

La procédure d'inscription comprend deux étapes : 1) La création d'un profil et 2) La sélection d'une réunion à laquelle assister. D'avantage d'informations et de modalités de participation sont fournies sur la page web des réunions en question sur INDICO.



L'ONUG n'émet pas d'invitations et ne couvre pas les frais liés au transport et à l'hébergement.



Les réunions publiques peuvent être diffusées simultanément sur le Web à <http://webtv.unog.org/>
Appelez le numéro suivant pour écouter la réunion : + 41 22 9170901



Liens utiles :

☞ Base de données iCSO : <http://esango.un.org/civilsociety/login.do>

☞ Calendrier des réunions à l'ONUG : <http://www.unog.ch/calendar>

☞ L'Unité de Liaison avec les ONG de l'ONUG : <http://www.unog.ch/ngo>